COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU DISTRICT - VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025 A ECOTAY L'OLME

C'est dans la salle des fêtes d'Ecotay L'Olme que s'est tenue la 25ème Assemblée Générale Financière du District de la Loire de Football, sous la présidence de Thierry DELOLME, et en présence notamment de la 1ère magistrate de la commune, Mme. Carine GANDREY qui, à l'image de l'importance des finances du District, rappela l'aide importante apportée par sa municipalité au club local, en termes de finances et d'installations. Elle avoua toute son émotion face au gros coup de projecteur actuel pour sa belle aventure en Coupe de France, en profitant de cette AG pour mettre à l'honneur un de ses piliers, M. Robert JOANNIN, depuis la création du club d'Ecotay en 1971 où il fut entraîneur et même président de 1990 à 1999 ; également élu au conseil municipal et actuellement 1er adjoint, ce fut l'occasion de lui remettre la médaille d'honneur de la ville, sous un tonnerre d'applaudissements.

A la veille de rencontrer l'ASSE pour le 8ème tour de la Coupe de France, le président Nicolas LAVEILLE, très fier à juste titre de ce parcours, appréciait le symbole apporté par le District avec l'organisation de cette AG. Il salua les excellentes relations nouées avec le club stéphanois qui a tout fait pour que cet évènement soit une réussite, en accueillant notamment le groupe de l'USEM dès la veille au Centre de L'Etrat.

Après un hommage aux personnes malheureusement récemment disparues, le président du District ouvrit cette assemblée en revenant d'abord sur le plan des aides fédérales qui prévoit une augmentation du budget dédié au football amateur de 45 millions d'euros (de 106 à 151 M€) d'ici la saison 2028/29. Au niveau du District, un total de 40 000 € permettra notamment de financer l'achat de nouvelles tablettes pour les clubs.

Si, pour la saison 2024/25, le compte de résultat qui accuse un déficit de 22 000 €, n'est pas alarmant puisque résultant surtout de l'opération « bons d'équipement » pour les clubs, se chiffrant à 33 000 €. Les marges de manœuvre restent certes courtes, mais n'entravent pas notre volonté d'agir et d'investir, avec un gros effort consenti sur la communication. Sur le plan des investissements, le déménagement de la Délégation du Roannais reste un objectif, ainsi que, avec une approche de la municipalité de Saint-Priest-en-Jarez, la possibilité de construire une salle de formation sur le site du Stade de la Bargette, refait à neuf.

Ça bouge également chez les arbitres avec les premiers défraiements par virement, dont les retours sont plutôt positifs et vont inciter à déployer cette solution à toutes les divisions.

Sur le plan sportif, le président salua le titre de la France, Championne du Monde de « Foot en Marchant » chez les Féminines de + de 50 ans dont le sélectionneur n'est autre que notre Conseiller Technique, William VALLAS ! Saluant également la soutenance de thèse de Doctorat que va bientôt présenter notre secrétaire, Mélanie BOITHIAS, au sujet justement du « Foot en Marchant » ; la victoire des U15 dans la Coupe Inter-districts ; les beaux parcours de Veauche en Coupe Gambardella, de Riorges en Coupe de France Féminines, de Feurs en Coupe de France…, sans oublier, avec humour, l'ASSE et Ecotay Moingt.

Après l'annonce du quorum (75,05%) et l'approbation du compte-rendu de l'AG Financière de 2024, M. RABERIN, expert-comptable, présenta les comptes arrêtés au 30 juin 2025, avec un bilan total de 2 314 630,96 € et un résultat déficitaire de 22 346,89 €, avec une masse budgétaire de 850 000 €, ce qui permet d'affirmer une masse stable sur les 4 derniers exercices, sans endettement et sans emprunt. Les contrôleurs aux comptes, Mme. Sylvie ROCHE et M. Jean-Paul CROS, validèrent ensuite ces comptes, sans anomalie significative. L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

Après une courte pause, M. Jean-Yves BONNEFOY, Conseiller Départemental chargé des sports, remercia le District et ses bénévoles pour le relais précieux qu'ils constituent dans le monde social et sportif. Il déplora que le Département soit dans l'obligation de faire, sur un budget total de 800 millions, 25 millions d'économies, dont 50% au détriment du sport…tout en promettant de privilégier les emplois, notamment les Conseillers Techniques. Le président DELOLME se veut alors rassurant en signalant que le foot n'est pas un parent pauvre et que le District fera en sorte de ne pas puiser dans ses clubs.

Parmi les modifications réglementaires mises à l'ordre du jour, figuraient les dates d'engagement possibles, au-delà des dates limites prévues. A la demande de plusieurs clubs, il s'agissait d'une ouverture pour s'engager plus tard au plus bas niveau, à savoir D5 en Seniors et D4 chez les jeunes. Après un vote, il est convenu le fonctionnement suivant :

- Pour la saison en cours (2025/26), prolongation jusqu'au 15 décembre.
- A partir de la saison 2026/27, prolongation possible jusqu'au 15 novembre.

Une faveur qui, cependant, ne sera envisageable que si des places restent disponibles (forfait ou exempt) dans les poules géographiques de chaque catégorie concernée.

Pour la mise en place et le respect de l'article 47 des règlements financiers, notamment les délais à respecter pour régler les amendes, les clubs les plus modestes s'inquiètent, ce qui engage un échange verbal soutenu. Les responsables du District annoncent qu'ils pourront accorder un délai de paiement mais resteront ferme sur la conclusion : en cas de non-paiement, il y aura refus d'engagement la saison suivante.

Parmi les autres sujets abordés, il est rappelé que les plus anciennes tablettes seront obsolètes fin décembre ; le carton blanc et la « pause apaisement » seront globalement de rigueur pour les matchs retour ; la création d'un nouveau label (projet club) qui sera plus simple et donc plus abordable pour les petits clubs. Enfin, dernière information importante : l'Etat envisage de revenir à l'ancienne formule de l'opération « Pass Sport », ce qui concernerait à nouveau les plus jeunes catégories.

Au chapitre des questions diverses, le club de Savigneux Montbrison regrette d'avoir dû jouer en Coupe de la Loire le 11 novembre, soit 3 jours seulement avant la Coupe de France. Momo BOUGUERRA comprend la gêne occasionnée, tout en rappelant que c'est jouable réglementairement et que les calendriers restent très difficiles à faire pour contenter tout le monde.

Le club de Riorges, suite à l'appel de Firminy qui a été rejeté en Ligue, aimerait que le choix des terrains (herbe ou synthétique) soit plus malléable, car souvent tributaire des conditions atmosphériques ou simplement pratiques. Le District va se pencher sur ce problème…

En conclusion de cette Assemblée Générale marquée par l'imminence de la rencontre entre l'USEM et l'A.S.S.E, le président DELOLME félicite une nouvelle fois l'ensemble du club pour cet exploit qui marquera les annales de notre District. Il tient à rendre hommage aux dirigeants du club stéphanois pour les marques d'attention et de bienveillance adressées à son voisin d'Ecotay Moingt, et tout particulièrement aux joueurs, avec une l'ouverture du centre de formation et les réjouissances prévues pour faire de cette rencontre un véritable pont entre le football amateur et le monde professionnel.

Paul BRIDEAU



Secrétaire Général District de la Loire

Thierry DELOLME



Président District de la Loire